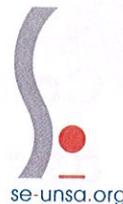


# AESH : Madame la Rectrice de l'académie d'Amiens reçoit le SE-UNSA



> Dans le cadre d'une audience fédérale, Madame la Rectrice a reçu le SE-UNSA le 19 septembre.

Pour nous, le sujet prioritaire dans l'académie, avec celui de la réforme des Lycées (LGT et Pro) est celui des AESH.

## Temps de travail des Accompagnants

Le temps de travail se calcule maintenant sur 41 semaines. L'année scolaire durant 36 semaines, quid des 5 semaines restantes ? Pour le SE-UNSA il s'agit d'un temps forfaitaire qui permet de tenir compte des missions effectuées par les collègues hors temps scolaire : préparation, réunions, formations, rencontre des parents.... **Nullement de 5 semaines de présence effective dans les établissements lors des congés. Selon la façon dont on interprète la circulaire du 6 juin 2019, la situation des AESH sera améliorée ou dégradée dans l'académie d'Amiens. C'est le message que nous voulions faire passer.**

Les collègues peuvent comprendre de rester un jour de plus en juillet pour rencontrer les parents, accompagner un élève à un oral de rattrapage ; ou rentrer un jour avant fin août pour travailler sur les emplois du temps. Mais l'annonce, comme cela a été fait aux AESH de l'Aisne lors des réunions d'affectation, que

désormais il faudrait être en établissement une semaine de plus en juillet et une autre en août sans préciser les missions est très mal vécu par les collègues. **Monsieur le Secrétaire Général de l'académie répond qu'il a déjà interpellé le Ministère sur cette question et qu'il est en attente de précisions.**

## Mise en place des PIALS

Nous regrettons qu'il n'y ait pas eu de bilan, avec les représentants des personnels, des expériences réalisées. **Il est dommage que les acteurs de terrains, les AESH, n'aient pas été consultés.** On s'est privé de leur expertise. Par contre l'équipe AESH du SE-UNSA a été reçue en audience dans l'Aisne (6 juin) et dans la Somme (8 juillet). Le dialogue y a été franc et sans tabou. Pas d'audience dans l'Oise, mais les services de la DSDEN ont toujours répondu à nos questions sur ce sujet.

**Notre expérience de terrain : Pour un bon fonctionnement il faut un travail d'équipe avec un coordonnateur investi dont la charge de travail supplémentaire est mesurée.**

**Le SE-UNSA demande la mise en place d'un groupe de suivi académique des PIALS dans l'académie avec des représentants des personnels. En tout premier lieu avec des AESH !**

**Madame la Rectrice dit avoir bien conscience de l'investissement des Accompagnants et est favorable à la mise en place de ce groupe de travail. C'est un point positif dont nous prenons acte.**

Xavier LENEVEU  
Secrétaire académique



## Connaissez-vous le site du SE-UNSA AMIENS ?

En tapant SE-UNSA Amiens dans un moteur de recherche vous accéderez facilement à notre site.

Sur la gauche vous trouverez l'onglet **AVS/AESH/CUI/PEC** qui vous permet d'accéder à toutes nos informations. Par exemple une analyse de la dernière circulaire de gestion, les comptes rendus des audiences AESH....  
Bonne lecture.